



**CNRS-INSERM  
INRIA-IRD-INED**

## **Réunion des Directeurs de Laboratoires de Recherche INSERM 2014**

**Mardi 11 février 2014. Maison de la Chimie. Paris**

### **L'Inserm a 50 ans ! Entre l'autosatisfaction de la Direction et le malaise des personnels**

#### **Le transfert vers les entreprises avant tout**

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) doivent être essentiellement dédiés à la compétitivité des entreprises avec la nouvelle mission de transfert. Telle est en substance la finalité de « l'Agenda France Europe 2020 » transcrite dans la loi du 22 juillet 2013 dite loi Fioraso. La recherche doit être en phase avec les activités des entreprises. Pour cela, 9 défis sociétaux ont été définis qui combinent recherche fondamentale et technologique de façon à conduire à des innovations commercialisables.

85 à 90% des financements de l'ANR sont dévolus à ces 9 défis sociétaux. Il ne reste que 10 à 15% pour la recherche libre ! Ces défis sociétaux sont les axes de financement des Stratégies Régionales de Recherche et d'innovation pour une Spécialisation Intelligente (Stratégie RIS3) qui croisent les axes des entreprises et les axes de recherche des laboratoires académiques de chaque région (Pour le préfet de la région IdF, il n'est pas question que la SRIS3 finance la recherche fondamentale !). Le pilotage de la recherche est aussi assuré par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de N. Sarkozy maintenu et développé par F Hollande qui vient d'y rajouter 2 milliards d'euros pour les nouveaux Idex. Au titre du PIA2, 400 millions d'€ sont dévolus à la recherche hospitalo-universitaire en santé pour des appels à projets (le premier en 2015) s'appuyant sur un Département Hospitalier Universitaire plutôt que sur les organismes de recherche. Aux projets de recherche devront prioritairement être associés des entreprises et des collectivités territoriales. Ces projets devront présenter « *un fort potentiel de transfert rapide vers l'industrie ou vers la société* ». Quant aux Equipex, les projets portés par les consortiums d'enseignement supérieur, organismes de recherche et entreprises seront privilégiés.

#### **La réorganisation des sites**

L'intégration à long terme de l'ESR aux politiques des entreprises est assurée par l'organisation des sites autour d'universités fédérales et de communautés d'universités et établissements (ComUE) et de leur contractualisation avec l'Etat. Les contrats de sites constituent pour le Ministère le moyen d'impulser la SRIS3 et de mettre en cohérence les moyens financiers avec les enseignements et les stratégies de recherche et de mutualiser les fonctions supports et les structures.

Le pilotage et la mutualisation seront d'autant plus forts qu'il s'agit de passer de 150 à 30 contrats quinquennaux pour les établissements universitaires en y intégrant les organismes de recherche. Le Ministère incite ces derniers à intégrer les universités fédérales et les ComUE. Ce seront les universités fédérales et les ComUE qui assureront la direction de la politique de site.

Si la formation de ces consortiums donne lieu à quelques batailles entre présidents d'université pour en assurer la direction, la question du devenir des personnels des organismes est posée à terme en particulier pour ceux des fonctions support qui seront mutualisées.

Lors d'une entrevue avec la CGT, le MESR a clairement indiqué que l'Etat se désengageait de la définition des stratégies régionales de recherche qui devraient revenir aux régions avec l'acte III de la décentralisation. L'Etat demandera éventuellement aux organismes de maintenir une discipline dans une région, mais avec quel budget ? Pour le Ministère, le financement n'est plus son problème ! Il y a l'Europe, l'ANR, le PIA2, les associations, les contrats industriels !

Il y a tout lieu d'être inquiet sur le devenir de la recherche pilotée par les universités et les édiles locaux. La Direction de l'Inserm, sous la pression de présidents d'université, a créé des unités jugées défavorablement par les CSS et le CS ! Vous avez dit excellence !

## **Les moyens financiers et l'emploi**

La situation financière des universités est catastrophique, certaines sont à la limite de la cessation de paiement. Le CNRS, pour maintenir le financement de ses laboratoires, a réduit drastiquement celui de ses Instituts et de ses délégations régionales. A l'Inserm, grande première! Le budget effectif pour l'année 2014 n'est pas celui voté par le CA en décembre 2013 ! Car entre temps, les réserves obligatoires ont été réduites de 7% à 5 % ce qui a permis de faire passer les recrutements CR de 64 à 75 (81 en 2013). Si la situation est moins dramatique que celle du CNRS où 2 000 postes ont disparu depuis 2010 dont 500 de titulaires, il n'en reste pas moins que le nombre de chercheurs titulaires diminue depuis 2009, le nombre d'emploi ITA restant pour l'instant constant. Comme au CNRS, les CDD sur financement d'Etat sont en diminution, ce qui affectera surtout le siège et les administrations régionales. Concernant le budget 2014 des unités et des services, nous attendons aujourd'hui avec grand intérêt les éclaircissements de M A Syrota et M T Damerval.

## **Devenir des centres de coût et de profits !**

Mais, face à l'austérité qui se met en place, Mme Fioraso a donné le la sur la façon avec laquelle les universités et les organismes devaient assurer leurs financements en devenant des « centres de coûts et de profits ». *« La plupart des universités n'ont pas la culture d'un centre de coûts. Or, si on est autonome, si on gère son budget, on est un centre de coûts et de profits. Il faut qu'elles acquièrent cette culture » « Il faut savoir formater une offre et faire payer les factures. Et ne pas considérer que, lorsqu'on fait une prestation pour l'hôpital ou le CNRS, elle doit être gratuite parce qu'on fait partie du service public ! »* (G Fioraso, Les Echos 24/01/2013)

Tout le monde devra faire payer mais aussi ...payer ! Chaque université, chaque organisme, chaque service, chaque laboratoire devra comme une entreprise privée, devenir un centre de coûts et de profits. Vers quel monde merveilleux de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, Mme Fioraso nous dirige-t-elle ?

## **La souffrance des personnels**

Dans ce monde de l'ESR où tout le monde est en compétition avec tout le monde, c'est la souffrance au travail qui domine.

Dans les laboratoires, l'évaluation scientifique a fait place à la notation par le chiffre et les indicateurs. La recherche sur projets et la capacité à décrocher des contrats comme critère « d'évaluation » ont engendré le conformisme scientifique. L'originalité est une intruse ! Les scientifiques sont devenus des managers et les DU des chefs du personnel. La pression aux résultats s'oppose à la qualité du travail. Les scientifiques souffrent de cette organisation du travail qui est contraire aux principes de la profession. Il n'y a plus de plaisir à travailler, l'ambiance dans les laboratoires s'en ressent.

La souffrance est aussi engendrée

- ⇒ par la précarité massive (40% des effectifs) qui déstabilisent les laboratoires et les services. Elle est source de gâchis humain et financier.
- ⇒ les très faibles perspectives de recrutement.
- ⇒ les salaires indignes des qualifications et du travail exigé.
- ⇒ l'absence de perspective de carrière.

Il n'est pas étonnant que, dans ce contexte, les jeunes se détournent des carrières scientifiques.

## **L'Inserm fête ses 50 ans !**

Très bien, mais ... **Les instances scientifiques ont été marginalisées, les financements sur contrat sont devenus la norme, le travail précaire est devenu endémique et massif**, l'Institut est phagocyté par le monde hospitalo-universitaire. Corolaire de tout cela, **la liberté de recherche a disparu**.

Loin des discours convenus d'autosatisfaction de la Direction, le malaise des personnels et de la communauté scientifique est grand face aux difficultés du travail scientifique et à l'incertitude de l'avenir.

**S N T R S - C G T : 7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex**

**Tél. : 01.49.58.35.81 - Fax : 01.49.58.35.33 -**

**Mél : [sntrsins@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrsins@vjf.cnrs.fr) Web : <http://www.sntrs.fr>**